

LES ABONNÉS SONT REÇUS :  
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard,  
rue Pavillon et dans les bureaux ;  
A PARIS : à l'Agence Havas, place  
de la Bourse, 8.  
ABONNEMENTS :  
B.-du-Rh. et départ. 3 mois 6 mois 1 an  
mensuel 3 fr. 15 fr. 28 fr.  
France et Colonies. 9 fr. 17 fr. 32 fr.  
Étranger. 12 fr. 22 fr. 40 fr.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup>  
et du 16 de chaque mois

# Le Petit Provençal

Samedi 27 Juillet 1918  
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
75, rue de la Darse, 75  
MARSEILLE  
Téléph. : Direction 2-30. - Rédaction 2-72 35-50  
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse  
43<sup>e</sup> ANNÉE - 10 cent. - N° 15.147

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

## Le Paradoxe austro-hongrois

À la Chambre autrichienne, le leader tchéco-slovaque vient de prononcer contre la puissance d'oppression qui s'est si honteusement mise au service de l'Allemagne un vigoureux réquisitoire (qu'il a terminé par ces mots vengeurs : « L'existence de l'Autriche est un crime séculaire contre l'humanité »). Cette simple phrase est un des meilleurs jugements qui aient été portés sur l'Autriche. Et l'on peut même dire que c'est un jugement définitif.

L'Autriche n'est pas une patrie, mais un pouvoir tyrannique tenant diverses nationalités sous son joug. Il y a, répandues sur le vaste territoire de la monarchie dualiste, toutes sortes de populations qui non seulement n'appartiennent pas à une même race, mais qui n'ont ni les mêmes mœurs, ni les mêmes aspirations, ni la même langue et qui, si on les laissait faire, se déchireraient entre elles. Il y a en Autriche-Hongrie des Allemands, des Hongrois, des Roumains, des Italiens, des Tchèques et Slovaques, des Polonais, des Ruthènes, des Slovènes, des Croates et Slavons, des Serbes. Comment tous ces peuples vivent-ils ensemble ? Uniquement parce qu'ils y sont contraints par la force armée. Les Allemands d'Autriche et les Magyars de Hongrie se sont constitués les maîtres de cette collection hétéroclite de peuples et ils en ont fait des esclaves. Mais les peuples-esclaves n'insurgent pas plus énergiquement contre cette double domination que rien n'a jamais justifiée et que nul n'appuie plus que sur des forces chancelantes.

Le député Stransky déclare que les Tchèques veulent anéantir l'Autriche. Les Polonais, les Yougo-Slaves, tous les opprimés de l'Autriche-Hongrie sont sans doute animés du même désir ardent, de la même volonté farouche. De quel droit vingt-deux millions d'Allemands et de Hongrois continueraient-ils de tenir en servitude vingt-quatre millions de Slaves, plus de trois millions de Roumains et plus de 700.000 Italiens ? Les oppresseurs n'ont pour eux ni le droit, ni même le nombre, puisque la masse des populations qu'ils oppriment l'emportent sur eux au total. Cette détestable autorité tyrannique n'est donc fondée ni en principe, ni en fait. Il est fatal qu'elle finisse par s'écrouler sous le poids de ses abominations.

La crise autrichienne actuelle fait éclater une fois de plus l'impossibilité matérielle et morale qu'il y a pour la double monarchie à prolonger le paradoxe d'une existence nationale incapable de subsister sans faire violence aux sentiments nationaux de tous les peuples qui vivent sous le sceptre de l'empereur. Au cours d'une crise précédente, le journal socialiste de Vienne, l'*Arbeiter Zeitung*, se laissait aller à faire l'aveu de cette étrange situation. « La crise de l'Autriche grandit et envahira bientôt tous ses organes, déclarait-il. Les difficultés parlementaires et gouvernementales soulignent l'absence d'une majorité qui, en fait, n'a jamais existé. Et cela parce que la forme de l'Etat ne peut reconnaître de majorité en Autriche. Et comment en rencontrer une parmi des partis pour lesquels l'Etat représente la répression de toutes leurs aspirations nationales ? » C'est dire que, au sentiment même de certains Autrichiens, l'existence de la monarchie dualiste est un non-sens. Ce non-sens ne préviendra pas contre la logique de demain, qui triomphera avec la victoire du droit.

GAMILLE FERDY.

Hongrois, pour tendre la main aux peuples opprimés par leur empire, et les aider dans l'œuvre de rédemption. Plus que jamais, se fait dans notre pays, la propagande en faveur des Tchèques, des Yougo-Slaves, des Polonais et des Roumains. C'est un échange continu de rapports cordiaux entre leurs représentants et les plus qualifiés représentants de l'Etat. Le président du Conseil des ministres est en relations continues avec les Tchèques et les Yougo-Slaves, et tous, du commandement suprême aux plus diverses associations, rivalisent pour leur manifester leur sympathie.

Nombreuses sont les réunions et conférences, et, même en une solennelle assemblée, a été commémorée la bataille de Kosowo, en présence de M. Trumbitch, chef autorisé du mouvement yougo-slave.

Au-dessus des appétits impérialistes, le principe des nationalités triomphe.

Le programme des idéologies démocratiques contenu dans les écrits de Mazzini est sur le point de recevoir sa consécration.

GARZIA CASSOLA.

## PROPOS DE GUERRE Un Ministre parle...

L'autre jour, pendant la discussion sur le privilège de la Banque de France (qui, entre nous soit dit, se prolonge un peu trop), notre ministre du Commerce est monté à la tribune et a dit des choses bien surprenantes dans la bouche d'un ministre français.

« Il dit qu'après la guerre, si nous voulons nous relever financièrement, nous devons pratiquer résolument une politique d'exportation. »

Il a ajouté que toutes les nations ayant organisé le crédit à long terme pour leurs commerces, le gouvernement français avait l'intention de demander à la Chambre le vote d'une loi permettant la création d'un régime bancaire analogue. On voterait 100 millions et l'on créerait des agences dans les principaux pays du monde.

L'Etat français se mettant à aider le commerce, à favoriser les exportations, voilà du nouveau. Toutes les nations ont organisé le crédit à long terme. Notre ministre le reconnaît. Nous arriverons donc bons derniers, comme toujours, heureux encore si nous arrivons, car nous pourrions ne jamais arriver.

Qu'est-ce qui faisait la puissance économique de nos voisins ? Pourquoi le voyageur allemand avait-il supplanté ses concurrents sur tous les marchés ? Parce qu'il faisait à ses clients un crédit illimité, qui n'était possible que grâce à l'appui des banques.

Reconnaissons que l'Allemagne utilisait mieux que nous son argent. Au lieu de le placer dans les Caisse d'épargne qui lui donnaient 3 1/2 %, ou en fonds d'Etat, qui lui donnaient 4 %, il le plaçait de préférence dans les affaires, qui rapportaient 5, 6, 7 et même 8 pour cent. Ainsi se créaient les grosses industries, les sociétés puissantes, les banques à capitaux énormes, qui faisaient fructifier l'épargne nationale et augmentaient le prestige de la nation.

Nous, si nous voulons nous en tirer, après la guerre — car, malgré la victoire, la partie sera rude — il faut que nous en finissions avec notre fameux bas de laine qui, au milieu de nos beaux vêtements, fait notre ruine, après nous avoir enrichis pendant cinq siècles.

ANDRÉ NEGIS.

## Un Accord économique entre les Etats-Unis et le Danemark

Copenhague, 26 Juillet.

Les négociations qui ont eu lieu à Washington depuis presque une année entre la délégation danoise et les autorités américaines, en vue de l'établissement d'un accord commercial, ont pris un élan remarquable. L'Union semble-t-elle touchée à leur fin. En raison de l'importance de cet accord qui, probablement, va former la base principale des transactions pour les approvisionnements futurs du Danemark, la corporation des négociants de Copenhague et la Chambre des Industriels danois a décidé d'établir à Washington un bureau officiel de commerce qui sera chargé des intérêts danois. Les administrateurs du bureau projeté sont partis hier pour l'Amérique afin d'entrer en fonctions.

## 1.456<sup>e</sup> JOUR DE GUERRE Communiqué officiel

Paris, 26 Juillet.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Hier, en fin de journée, nos troupes ont enlevé Villemonais, nos troupes ont enlevé Villemonais, après une lutte acharnée, fait deux cents prisonniers et pris vingt mitrailleurs.

Plus au sud, Oulchy-le-Château est tombé entre nos mains.

Nous avons progressé à l'est de la ville et capturé quatre canons.

Au cours des combats engagés hier, dans la région au sud de l'Ourocq, nous avons fait plusieurs centaines de prisonniers.

## LA GUERRE Nos troupes continuent leur progression vers l'Est

Nous capturons de nombreux prisonniers et un important matériel

Sur le front britannique toutes les attaques ennemies sont repoussées

Paris, 26 Juillet.

Une décision de M. Clemenceau vient d'être prise. Le général Boudriot, René Benoit et le général Guillaume, de lui fournir un avis motivé sur les résultats déjà acquis ou à accomplir encore de l'opération ouverte sur l'aile du Chemin-de-Dames.

## LA SITUATION De notre correspondant particulier

Paris, 26 Juillet.

Il y a huit jours que notre offensive a commencé. L'heure n'est pas venue encore d'en établir le bilan exact, puisqu'elle continue et que chaque jour, en dépit d'une résistance acharnée, elle nous permet d'enregistrer de nouveaux succès. Mais, dès maintenant, nous pouvons résumer les résultats acquis. C'est d'abord un gain de territoire important auquel s'ajoutent la prise de nombreux prisonniers et d'un énorme matériel de guerre. C'est ensuite la mise hors de combat de près de deux cent mille Allemands, la reprise de la ligne fer Paris-Château-Thierry, c'est enfin la ruine du fameux plan Hindenburg-Ludendorff qui devait aboutir à notre défaite totale.

On assure que le commandement allemand a appelé dans la fameuse poche qu'il défend si ardemment, quinze divisions nouvelles, ce qui explique la force de la résistance qu'il nous oppose. Il est même extraordinaire qu'en présence d'une telle densité de troupes ennemies, nous puissions continuer à avancer comme nous le faisons.

Les Boches devront se retirer encore. Etabrillont-ils leur ligne de repli en avant de la Vesle ou derrière cette rivière ? La dernière hypothèse est la plus plausible. Ce qui est aussi probable pour les raisons d'ordre politique indiquées hier, c'est que tarder qu'il cherche à retarder notre avance dans cette région, il doit songer à une revanche sur un autre point.

Tout peut-il arriver avec ses réserves ? Tout indique que ce ne peut être que sur le front britannique. Mais l'armée de nos amis a été renforcée. Elle est complètement remise de ses dernières épreuves. Elle brûle d'envie, après la victoire française et les hauts faits d'armes des Américains, de se mesurer avec le Boche. D'ailleurs, il n'est pas sûr que Foch, qui a pris l'initiative, laisse l'ennemi attaquer.

De toutes manières, je crois que nous devons garder notre confiance entière.

## L'Allemagne a engagé la Classe 1920 dans la lutte

Zurich, 26 Juillet.

On signale que les Allemands de la classe 1920 résidant en Suisse ont été appelés au cours du mois de juin.

On sait que le recensement de la classe 1920 a eu lieu en Allemagne en mars et en avril 1918. Son incorporation, commencée en mai, a été interrompue au début de la découverte de conscripts de cette classe est poussée activement. Sur le front français, d'ailleurs, on a déjà identifié de nombreux engagés volontaires de la classe 1920.

## Le Bombardement de Calais

Calais, 26 Juillet.

Un des avions qui ont survolé Calais dans la nuit de dimanche à lundi, a été touché par les canons de la D. C. A. Le pilote a atterri dans les environs de Bergues (Nord). Les aviateurs, faits prisonniers, ont eux-mêmes déclaré le fait, lequel se justifie par la découverte en ville d'un morceau de moteur allemand.

Il était 23 h. 15, quand les premiers avions ennemis furent signalés. Les pirates ont jeté un certain nombre de bombes et causé des dégâts matériels assez sérieux.

violente, poussée soit tentée à l'ouest de Soissons en vue de déloger le front du général de Sion, en menaçant directement Paris.

La presse convie en outre qu'il importe de porter la plus grande attention aux concentrations de troupes et aux travaux d'entretien exécutés aux arrières du front britannique.

Le lieutenant-colonel Thomasson, critique du *Petit Journal*, professe une admiration limitée pour la stratégie qui tend à continuer les errements caractéristiques de toute offensive de ce genre. Cette stratégie lui donne l'impression d'un échec, car il est si peu compréhensible que l'offensive des Flandres n'ait pas entrepris en même temps que celle de Picardie. Cette simultanéité nous les rendra le colmatage beaucoup plus difficile. Sans tabasser la valeur d'un ennemi très redoutable, il est permis de dire que l'armée allemande veut attendre, par l'instruction et la force de résistance de ses soldats, et par la talent de ses chefs, de ses subordonnés et de son commandement suprême. Mais ce commandement suprême n'a rien fait de grand sur l'oriental une airé qui est en train de se ternir à l'Occident.

M. Poincaré au front

Paris, 26 Juillet.

Le président de la République est allé féliciter hier les armées qui combattent entre l'Aisne et la Marne. Il s'est rendu au poste de commandement du général Fayolle et, en présence du général Pétain, a été reçu par le grand cordon de la Légion d'honneur qui vient de lui être conféré par le gouvernement de la République. Il lui a adressé tous ses compliments pour la part qu'il a eue dans les derniers succès.

Le président a également distribué un certain nombre de croix et de Médailles militaires à des officiers et soldats qui se sont particulièrement distingués dans les dernières batailles. Parmi eux se trouvent un neveu de M. Clemenceau.

Une de ces remises a eu lieu dans la ville de Château-Thierry. Le président a parcouru toute la ville. Il s'est entretenu avec ceux des habitants qui avaient résisté pendant l'occupation allemande. Les habitants ont montré au président l'église où les Allemands avaient entreposé les mobiliers qu'ils avaient systématiquement pillés et qu'ils étaient en train d'évacuer en Allemagne.

De Château-Thierry, le président est allé par Neuilly-Saint-Front visiter les régions dévastées et les troupes opérant dans les ordres des généraux Mangin et Desporties. Il a notamment félicité les divisions qui, le matin même, venaient d'entrer à Gulchy-la-Ville et à Villeneuve-sur-Fère.

Parmi les prisonniers faits par nos troupes dans cette dernière localité, se trouvait un commandant de bataillon, un propre neveu du prince de Bismarck, qui, après avoir appris qu'il y avait une grande armée américaine en France, il était convaincu, comme tout le monde, a-t-il dit, en Allemagne, que les Américains n'étaient pas plus de 50.000.

Le président a en l'occasion, au cours de sa tournée, de féliciter également des troupes alliées. Il est revenu à Paris par Villers-Cotterêts.

## Les Américains avancent toujours

Paris, 26 Juillet.

M. Herbert Bailey, correspondant du Daily Mail, dans la *Warmer American*, télégraphie le 25 juillet :

Les Américains avancent toujours. Aujourd'hui ils sont établis sur la route de Mère-en-Tardenois au Châtelain, en un point situé près de la forêt de Fère. Ils ont traversé le bois de Thury, le bois de Fère et la forêt de Fère, tandis que de l'autre côté ils ont pénétré dans la forêt de Fère.

Des unités françaises ont également combattu ici, côté à côté et l'ennemi bat en retraite de façon continue.

La principale ligne de résistance des Allemands est le long de la route de Mère-en-Tardenois, mais de grands incendies permettent de plus en plus de croire qu'ils brûlent des munitions et des approvisionnements avant d'effectuer une retraite définitive.

Les Américains et les Français ont trouvé hier un certain nombre d'Américains qui avaient été blessés et faits prisonniers par l'ennemi. Ils avaient été transportés dans un village, mais les Allemands s'y étaient défilés à la laisser aller. Il paraît que les Allemands maintiennent maintenant des pertes terribles, leurs compagnies sont réduites à des unités de 50 hommes. Ils sont atteints de *kinderkrankheit* (maladie infantile), suivent des lettres trouvées à Château-Thierry. Ce qu'est cette maladie, on ne sait pas, mais on croit que c'est une espèce d'influenza espagnole.

Un Allemand écrit tristement que dans son régiment, les hommes ne sont classés qu'en hommes bien portants, blessés et morts, et que les médecins se refusent à envoyer au repos les hommes atteints de cette maladie.

Les réfugiés américains ont été transportés en train vers l'arrière. Ils ont leur moral élevé et un courage étonnant et un moral merveilleux.

## L'armée allemande accablée à la suite on à la débacle

Paris, 26 Juillet.

L'intransigeant écrit :

Aux dernières nouvelles, la situation est considérée comme particulièrement favorable. La chute d'Oulchy-le-Château montre que nos efforts acharnés des derniers jours commencent à porter leurs fruits. Les armées de l'Ourocq, la bataille est particulièrement dure. Le village de Villemonais, repris, perdu, puis repris, paraît maintenant bien en mains.

Au sud de l'Ourocq, notre progression se poursuit d'une marche lente mais sûre. Nous y avons encore fait des prisonniers. On espère que notre progression n'a pas encore atteint son terme.

La Liberté :

La gauche de l'armée Dégouttes s'avance en coin dans la direction de Fère-en-Tardenois et conquiert les crêtes voisines de la route de l'Ourocq. Elle opère dans la région de l'Avre et l'Argonne. Il est possible qu'une

## LETRE D'ITALIE

La patrie et les socialistes-officiels. — Le succès des armes italiennes. — Son importance politique.

Rome, juillet 1918.

Cela démontre que le revers de Caporetto, dû à des causes multiples, ne fut pas un phénomène de pusillanimité, et du reste, tout le monde sait comment, même alors l'armée italienne, se ressaisit rapidement, arrêtant les Austro-Allemands sur le Piave.

Aujourd'hui, nous pouvons le dire avec orgueil, nous avons été vaincus, mais au nom de l'amour de la Patrie et l'esprit militaire, comme au début de la guerre. Au cours de cette vaste action, l'on n'a eu à déplorer aucun incident fâcheux.

Ces faits militaires acquièrent une valeur particulière si l'on pense que l'Autriche avait présenté cette offensive avec un soin méticuleux et avec une large disponibilité de matériel de guerre, et il faut le dire pour la vérité, les Autrichiens ont combattu avec une grande bravoure, renouant l'assaut sur l'assaut et ne se retirant que lorsque la pression italienne était devenue trop forte.

Le fait, qui mérite d'être rectifié une inexactitude par laquelle les bulletins autrichiens tentent de justifier la défaite. Lorsque les Italiens déclarèrent leur contre-offensive, le Piave n'était nullement en crue, comme disent les bulletins autrichiens, mais au contraire très bas. Ce fut même un bonheur pour les Autrichiens, car si les eaux avaient été hautes, un grand nombre aurait dû se rendre, l'artillerie italienne ayant détruit presque tous les ponts.

De toute manière, l'offensive italienne fut si énergique, si rapidement couronnée par la victoire, que l'Autriche ne tenta plus, seule, aucune autre offensive. Elle put et sait encore résister, mais ne peut plus attaquer, du moins en grand style.

L'action italienne a une valeur politique peut-être plus grande que sa valeur militaire, par la répercussion qu'elle peut avoir dans la vie intérieure de la monarchie dano-bulgaro-allemande.

Ces propos relèvent deux faits :

Pour la première fois, des éléments tchéco-slovaques ont combattu aux côtés des soldats italiens, donnant des preuves de grand héroïsme. L'Autriche nous dit, dans ses communiqués, qu'elle a perdu ceux-ci en grand nombre — qui ont été faits prisonniers. C'est son métier de bureau. C'est ainsi qu'elle fit pour Cesare Battisti et Nazario Sauro.

L'autre fait, non moins important, est que l'Autriche avait remanié complètement son armée, disloquant les régiments slaves et encastrant les éléments de race slave par des troupes italiennes fidèles.

Dans les premières lignes étaient presque exclusivement des soldats de races germanique et magyare, qui ont porté dans la bataille l'esprit de férocité et de dévouement de leur haine contre la race latine.

Mais l'Italie a la ferme volonté de briser les lignes tenues par les Allemands et les

## LE COMTE DE Monte-Cristo

QUATRIÈME PARTIE

Le groom recula la sonnette avec humilité et, pour retenir le cheval impatient et qui frappait du pied, le mors de la main gauche, tendit de la droite les rênes à Andrea, qui les prit et posa légèrement sa botte vernie sur le marchepied.

En ce moment, une main s'appuya sur son épaule. Le jeune homme se retourna, pensant que Danglars ou Monte-Cristo avait oublié quelque chose à lui dire, et revenait à la charge au moment du départ.

Mais, au lieu de l'un et de l'autre, il aperçut qu'une figure étrange, bâlée par le soleil, encadrée dans une barbe de modeste des yeux brillants comme des escarboucles et d'un sourire railleur s'épanouissant sur une bouche au brillant, rangées à leur place et sans qu'il en manquât une seule, tendait deux dents blanches, agiles et affamées comme celles d'un loup ou d'un chacal.

Un mouchoir à carreaux rouges couvrait

## Le jeune homme tressaillit à cette étrange familiarité

— Mais enfin, lui dit-il, voyons, que voulez-vous ?

— Eh bien ! je veux que tu me laisses monter dans ta belle voiture, et que tu me reconduises.

Andrea pâlit, mais ne répondit point.

— Oh ! mon Dieu, dit l'homme au mouchoir rouge en enfonçant ses mains dans ses poches, et en regardant le jeune homme avec des yeux provocateurs, c'est une idée qui me vient en tête ; entendis-tu, mon petit Benedetto ?

— A ce nom, le jeune homme réfléchit sans doute, car il s'approcha de son groom, et lui dit :

— Cet homme a effectivement été chargé par moi d'une commission dont il a à me rendre compte. Allez à pied jusqu'à la barrière, et vous prendrez un cabriolet, afin de ne point trop tarder.

Le valet, surpris, s'éloigna.

— Laissez-moi au moins gagner l'ombre, dit Andrea.

— Oh ! quant à cela, je vais moi-même le conduire en belle place ; attends, dit l'homme au mouchoir rouge.

Et il prit le cheval par le mors, et conduisit le tilibury dans un endroit où il était effectivement impossible à qui que ce fut au monde de voir l'honneur que lui accordait Andrea.

— Oh ! moi, lui dit-il, ce n'est pas pour la gloire de monter dans une belle voiture ; c'est seulement parce que je suis fatigué, et puis, un petit peu, parce que j'ai à causer d'affaires avec toi.

## LA SUTTE

— Voyons, montez, dit le jeune homme. — Étant fâché qu'il ne fit pas jour, car c'était un spectacle curieux que celui de ce jeune, assis carrément sur les coussins brochés, près du jeune et élégant conducteur du tilibury.

Andrea poussa son cheval jusqu'à la dernière maison du village sans dire un seul mot à son compagnon, qui, de son côté, souriait et gardait le silence, comme s'il eût été ravi de se promener dans une si bonne locomotive.

Une fois hors d'Anteuil, Andrea regarda autour de lui pour s'assurer sans doute que nul ne pouvait ni les voir ni les entendre ; et alors, arrêtant son cheval et se croisant les bras devant l'homme au mouchoir rouge :

— Mais, toi-même, mon garçon, pourquoi te déesses-tu de moi ?

— Et en quoi tu le demandes ? nous nous quittons au pont du Var, tu me dis que tu vas voyager en Piémont et en Toscane, et pas du tout, tu viens à Paris.

— En quel cela vous gêne-t-il ?

— En rien ; au contraire, j'espère même que cela va m'aider.

— Ah ! ah ! dit Andrea, c'est-à-dire que vous saluez sur moi.

— Alors j'ai vu les grands mots qui arrivent.

— C'est que vous auriez tout, maître Cadrouse, le vol en prévision, comme s'il était un chat, et le fâché pas, le petit ; tu dois pourtant savoir ce que c'est que le malheur ; eh bien ! le malheur, ça rend la

## LA SUTTE

— Voyons, dit Andrea, que vous fait-il ? — Tu ne me tutoies plus, c'est mal, Benedetto, un ancien camarade ; prends garde, tu vas me rendre exigeant.

Cette menace fit tinter le colbre du jeune homme ; le vent de la contrainte venait de souffler dessus.

— Comment ça cheval au trot.

— C'est mal à toi-même, Cadrouse, dit-il, de te rendre ainsi envers un ancien camarade, comme tu disais tout à l'heure ; tu es devenu exigeant.

— Tu le sais donc ce que tu es maintenant ?

— Non, mais j'ai été élevé en Corse ; tu es vieux et entêté, et tu es toujours le même. Entre gens comme nous, la menace est mauvaise, et tout doit se faire à l'amiable. Est-ce ma faute si la chance, qui continue d'être mauvaise pour toi, est bonne pour moi au contraire ?

— Elle est donc bonne, la chance ? ce n'est donc pas un groom d'emprunt, ce n'est donc pas un tilibury d'emprunt, ce ne sont donc pas des habits d'emprunt que nous avons là ? Bon, tant mieux ! dit Cadrouse avec des yeux brillants de convoitise.

— Oh ! tu le vois bien et tu le sais bien, puisque tu m'abordes, dit Andrea s'animant de plus en plus. Si j'avais un mouchoir comme le tien sur ma tête, un bonjour en creusant sur les épaules et des souffles percés aux pieds, tu ne me reconnaîtrais pas.

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

## LA SUTTE

— Voyons, dit Andrea, que vous fait-il ? — Tu ne me tutoies plus, c'est mal, Benedetto, un ancien camarade ; prends garde, tu vas me rendre exigeant.

Cette menace fit tinter le colbre du jeune homme ; le vent de la contrainte venait de souffler dessus.

— Comment ça cheval au trot.

— C'est mal à toi-même, Cadrouse, dit-il, de te rendre ainsi envers un ancien camarade, comme tu disais tout à l'heure ; tu es devenu exigeant.

— Tu le sais donc ce que tu es maintenant ?

— Non, mais j'ai été élevé en Corse ; tu es vieux et entêté, et tu es toujours le même. Entre gens comme nous, la menace est mauvaise, et tout doit se faire à l'amiable. Est-ce ma faute si la chance, qui continue d'être mauvaise pour toi, est bonne pour moi au contraire ?

— Elle est donc bonne, la chance ? ce n'est donc pas un groom d'emprunt, ce n'est donc pas un tilibury d'emprunt, ce ne sont donc pas des habits d'emprunt que nous avons là ? Bon, tant mieux ! dit Cadrouse avec des yeux brillants de convoitise.

— Oh ! tu le vois bien et tu le sais bien, puisque tu m'abordes, dit Andrea s'animant de plus en plus. Si j'avais un mouchoir comme le tien sur ma tête, un bonjour en creusant sur les épaules et des souffles percés aux pieds, tu ne me reconnaîtrais pas.

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

## LA SUTTE

— Voyons, dit Andrea, que vous fait-il ? — Tu ne me tutoies plus, c'est mal, Benedetto, un ancien camarade ; prends garde, tu vas me rendre exigeant.

Cette menace fit tinter le colbre du jeune homme ; le vent de la contrainte venait de souffler dessus.

— Comment ça cheval au trot.

— C'est mal à toi-même, Cadrouse, dit-il, de te rendre ainsi envers un ancien camarade, comme tu disais tout à l'heure ; tu es devenu exigeant.

— Tu le sais donc ce que tu es maintenant ?

— Non, mais j'ai été élevé en Corse ; tu es vieux et entêté, et tu es toujours le même. Entre gens comme nous, la menace est mauvaise, et tout doit se faire à l'amiable. Est-ce ma faute si la chance, qui continue d'être mauvaise pour toi, est bonne pour moi au contraire ?

— Elle est donc bonne, la chance ? ce n'est donc pas un groom d'emprunt, ce n'est donc pas un tilibury d'emprunt, ce ne sont donc pas des habits d'emprunt que nous avons là ? Bon, tant mieux ! dit Cadrouse avec des yeux brillants de convoitise.

— Oh ! tu le vois bien et tu le sais bien, puisque tu m'abordes, dit Andrea s'animant de plus en plus. Si j'avais un mouchoir comme le tien sur ma tête, un bonjour en creusant sur les épaules et des souffles percés aux pieds, tu ne me reconnaîtrais pas.

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

tion de Nanteuil, Notre-Dame-de-Bruyères, de Villeneuve-sur-Yonne et de la situation de donner la main à celle de nos troupes qui, dépassant Oulchy-le-Château vers Cury, menacent de l'ouest Fère-en-Tardenois. On peut envisager le moment où les Allemands s'élanceront leur route au secteur en bordure de la Vesle. Nos aviateurs ont relevé des signes caractéristiques de l'inquiétude régnant à l'arrière des lignes ennemies. Les incendies et les explosions se multiplient. Des parcs d'approvisionnement de toute nature sont en flammes. Sur l'autre rive de la poche, l'armée du général Borchet a fait d'intéressants progrès en direction de Châtillon-sur-Marne. Ainsi à l'est comme à l'ouest, la poche se rétrécit et l'ennemi, malgré son obstination à aller à la Marne, est acculé à la fuite ou à la débâcle.

### La contre-attaque allemande est repoussée par les Alliés

Paris, 26 juillet.

Le correspondant de l'Associated Press auprès des armées combattantes, télégraphie le 26 juillet : Les Allemands ont aujourd'hui atteint désespérément tout autour du demi-cercle dessiné par les Alliés, le point le plus puissant résistance de la part des Français, des Américains et des Britanniques. Quelques fluctuations momentanées de la ligne se sont produites, mais les Alliés ont bien tenu, ripostant avec la plus grande énergie à toutes les tentatives faites par l'ennemi pour avancer avec les nouvelles troupes fraîches en tête. Les deux ailes, le duc d'Alger et le duc de Savoie, ont été des plus violents, les Allemands ayant concentré la plupart de leurs canons sur ces fronts.

### La victoire de la Marne enthousiasme les Grecs

Salonique, 26 juillet.

La presse locale consacre à la victoire de la Marne des commentaires enthousiastes. L'état-major général hellénique annonce dans un ordre du jour la victoire franco-américaine. Le général Foch, dit cet ordre du jour, ne se contente pas de résister sur la défensive, il a exécuté avec succès une opération qui a entraîné les Allemands à l'arrière de plusieurs kilomètres et a permis de leur infliger une perte sérieuse, favorable à des opérations ultérieures. Les Grecs ont été très intéressés par les détails de la bataille de la Marne, et ont exprimé leur sympathie pour les Alliés, qui ont vaincu les plans allemands et, dès maintenant, ont un général français qui a imposé son plan à l'ennemi.

### La Situation en Russie

#### L'exécution de Nicolas II ordonnée par Lenine et Trotsky

Zurich, 26 juillet.

La Pravda annonce que le décret d'exécution de Nicolas II était revêtu des signatures de Lenine et Trotsky. Le Comité central des Soviets a décidé de publier les mémoires et la correspondance privée qui ont été saisis sur l'ancien tsar, après l'assassinat, et qui s'étendent jusqu'à quelques jours de sa vie.

#### Les Tcheco-Slovaques battent les bolcheviques

Bâle, 26 juillet.

On mande de Moscou à la date du 25, via Berlin : Une communication officielle dit que Simbirsk a été libérée par les troupes tcheco-slovaques, malgré une résistance désespérée des troupes de la Sovié, ce qui met non seulement la rive gauche du Volga, mais aussi une partie du territoire de l'ouest du Volga, entre les mains des vainqueurs.

#### Les Cadets veulent rétablir l'ordre

Stockholm, 26 juillet.

On écrit de Moscou que le Congrès général du parti cadet pour toute la Russie, y compris l'Ukraine, a dû se tenir le 22 de ce mois. Une réunion du Comité central du parti avait eu lieu quelques jours auparavant, motivée par les bruits qui ont circulé dans la presse allemande et d'après lesquels M. Miloukoff, pendant un récent séjour à Kiev, se serait mis en rapport avec des représentants du parti militaire allemand.

#### Le Comité vota à l'unanimité une motion déclarant que le parti cadet se propose de restaurer l'ordre républicain, maintenir l'unité du pays, mais que cette œuvre ne peut, en aucun cas, s'effectuer avec la collaboration des Allemands.

### EN SIBIRIE

#### Une circulaire du commissaire du peuple

Stockholm, 26 juillet.

Le commissaire du peuple Ukreinoff a adressé une circulaire aux gouverneurs de Tachkent, Khabarovsk, Irkoutsk et Omsk : Simbirsk est pris par les Tcheco-Slovaques et les gardes blanches. La révolution socialiste russe est en danger. Les troupes tcheco-slovaques ont toutes les qualités de la révolution d'organisation de suite des détachements de socialistes rouges et les troupes blanches ont toutes les qualités de la révolution d'organisation de suite des détachements de socialistes rouges. Nous vous demandons de préparer de suite et de procéder à l'organisation de troupes blanches et à la garde des propriétés et au service de la Sovié. Je tiens à faire savoir que nous ne nous opposons pas au côté des Allemands. Vous êtes responsables devant la révolution et l'histoire.

### Le Torpillage de «Justicia»

#### COMMUNIQUE OFFICIEL DE L'AMIRAUTÉ BRITANNIQUE DU 25

Londres, 26 juillet.

Le Justicia, le paquebot de la ligne White Star de 32.000 tonnes qui a été coulé au large de la côte nord-ouest de l'Espagne, dans les heures de lutte contre des sous-marins ennemis, a été attaqué au moyen d'une torpille à 21 h. 30 de l'après-midi, le 19 juillet, lorsque ce vaisseau, avec d'autres bateaux, était escorté par des contre-torpilleurs et autres navires. Le torpille fit explosion dans la salle des machines qui se remplissait immédiatement d'eau. Le compartiment arrière fut également inondé. Bien que les compartiments étanches ne fussent pas endommagés, les canots du paquebot furent approvisionnés et descendus, les survivants furent recueillis et la mesure de précaution. A 4 h. 30, deux torpilles furent lancées, dont une fut déviée par la canonnière et l'autre atteignit le Justicia. A 6 h. 30 du matin, deux torpilles furent aperçues, approchant du côté gauche, l'une d'elles frappa la cale n° 3, la deuxième la cale n° 5. Le navire se mit à couler rapidement, la poupe la première, à 6 h. 45. Le troisième ingénieur du Justicia est mort de ses blessures et quinze hommes de l'équipage ont été sauvés. Les autres membres de l'équipage ont été sauvés. Le sous-marin qui a été rapporté comme ayant été coulé par le torpillage britannique Marne était un de ceux qui touchaient de se mettre en position pour attaquer le Justicia.

#### CE QUE L'ON DIT A BERLIN

Bâle, 26 juillet.

Un télégramme de Berlin du 26 relevant que la presse anglaise reconnaît le torpillage de Justicia, alors que l'Amirauté allemande annonçait que le bateau coulé était le Vaterland, dit qu'il faut attendre le rapport verbal du commandant du sous-marin allemand avant de prendre officiellement position à l'égard des assertions anglaises. Les publications faites sur le coulage de Vater-

### M. Malvy devant la Haute-Cour

#### DOUZIÈME AUDIENCE

Paris, 26 juillet.

La douzième audience de la Cour de Justice est ouverte à 9 heures 20. M. Antonin Dubost préside.

Le greffier procède à l'appel nominal qui est prononcé par la lettre S. M. Saratterie est appelé le premier.

#### CONFRONTATION

A la demande du procureur général, M. Richard, ancien directeur de la Sûreté générale, et M. Moreau, contrôleur au même service, sont confrontés.

M. Méthou dit que M. Richard a déclaré qu'il avait prévenu le ministre de la Guerre de Duval avant l'envoi des instructions et qu'il avait vu M. Moreau et lui a donné en outre une explication différente du système de la double enveloppe.

M. Moreau refait la même déclaration que précédemment et dit que, contrairement à l'affirmation de M. Richard, il n'a pas été envoyé de dégramme à ce sujet. C'est lui qui a rédigé les instructions écrites qui ont été envoyées par la poste en demandant une réponse sous double enveloppe.

M. Richard maintient lui aussi sa première déclaration. Il assure que le ministre lui a écrit qu'il ne devait pas répondre à ce sujet.

Chacun des deux témoins persiste dans sa version jusqu'à la fin de la confrontation.

De nombreuses questions sont posées pour arriver à déceler la vérité. Les témoins s'entendent, la Cour devient houleuse, ce qui amène M. Paul Guillaum, l'un des défenseurs de M. Richard, à dire que, malgré toute la défiance qu'il doit à la Cour, il est surpris d'entendre du bruit lorsqu'un témoin parle dans un sens favorable à la défense.

Après une longue déclaration de M. Richard, qui rend hommage au patriotisme de M. Moreau, le président déclare que les deux témoins maintiennent leurs déclarations, la Cour approuve. On croit cependant que le personnel de la Sûreté générale se sentira déparé par les déclarations de M. Richard et qu'en vertu de ses pouvoirs disciplinaires, il verra à cette occasion de faire droit.

M. Celler, directeur du mouvement des fonds au ministère des Finances, vient confirmer ce que le procureur général et le rapporteur ont déclaré au sujet du personnel de la Sûreté des Finances.

M. Celler ajoute que M. Leymarie était devenu directeur de la Sûreté générale lui déclarant que sa politique n'avait plus les mêmes objectifs. D'ailleurs, il a été nommé directeur du Conseil, lui avait fait savoir que le concours de Leymarie était précécuté par le ministre des Finances.

M. Leymarie a lui-même déclaré qu'il n'avait pas été nommé directeur de la Sûreté générale, mais qu'il avait été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy s'explique alors sur la question des grèves et dit qu'il a fait tous ses efforts pour les empêcher de se prolonger. C'est en effet grâce à ses efforts que la grève des transports et autres ne se sont pas déclenchées. Diverses questions sont posées à M. Malvy, et il répond qu'il n'a rien de plus à dire sur ce sujet.

#### M. PAQUIN et les GREVES des MIDINETTES

On entend ensuite M. Paquin :

Mme Paquin s'explique alors sur la grève des midinettes qui demandait beaucoup de soins à ceux qui étaient au courant. Elle croit savoir que le mouvement en fut un Russo, nommé Marchoux, qui avait été nommé directeur de la Sûreté des Finances, et qu'il avait été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

Mme Paquin dit : on m'a en accordant aux ouvrières leurs revendications et au moment même où j'étais en train de faire un rapport sur la grève, j'ai été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy soutient que la grève n'était qu'une grève de salaires et qu'elle n'avait rien de politique. Elle reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

M. Malvy reconnaît qu'en fait, au moment où elle était en train de faire un rapport sur la grève, elle a été nommé directeur de la Sûreté des Finances.

### Le GENERAL CLERGIERE

On entend ensuite le général Clergier, ancien chef d'état-major du gouvernement militaire de Paris.

D'accord avec le procureur général et la défense, le président autorise le général Clergier à consulter des notes et documents.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

Le général Clergier dit que le deuxième bureau a rencontré de grosses difficultés pour arrêter Garfunkel, car il n'avait pas d'adresse. Il a été arrêté par le général Clergier, qui avait demandé l'expulsion, puis il dit que M. Manoury avait été nommé directeur du deuxième bureau.

### LA GUERRE EN ORIENT

#### Sur le Front d'Albanie

Rome, 26 juillet.

On annonce la mort glorieuse du général Pavia, survenue ces jours derniers en Albanie. Le général Pavia était un des plus anciens généraux de l'armée italienne. Il avait brillamment servi sur le Carso, sous les ordres du duc d'Aoste.

#### Mort du général Italien Pavia

Rome, 26 juillet.

On annonce la mort glorieuse du général Pavia, survenue ces jours derniers en Albanie. Le général Pavia était un des plus anciens généraux de l'armée italienne. Il avait brillamment servi sur le Carso, sous les ordres du duc d'Aoste.

### La Journée Parlementaire

#### CHAMBRE DES DEPUTES

Paris, 26 juillet.

La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. Deschanel.

M. Balanda dépose une demande d'interpellation sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour défendre tout ce qui a été fabriqué en France. La Chambre reprend la discussion de l'article additionnel présenté par M. Jean Bon, qui tend à donner à la Chambre le droit de convention et de réformer les articles des statuts dans la tenue des assemblées générales.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet de loi relatif à la réforme des lois de France. La Chambre reprend la discussion de l'article additionnel présenté par M. Jean Bon, qui tend à donner à la Chambre le droit de convention et de réformer les articles des statuts dans la tenue des assemblées générales.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet de loi relatif à la réforme des lois de France. La Chambre reprend la discussion de l'article additionnel présenté par M. Jean Bon, qui tend à donner à la Chambre le droit de convention et de réformer les articles des statuts dans la tenue des assemblées générales.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet de loi relatif à la réforme des lois de France. La Chambre reprend la discussion de l'article additionnel présenté par M. Jean Bon, qui tend à donner à la Chambre le droit de convention et de réformer les articles des statuts dans la tenue des assemblées générales.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet de loi relatif à la réforme des lois de France. La Chambre reprend la discussion de l'article additionnel présenté par M. Jean Bon, qui tend à donner à la Chambre le droit de convention et de réformer les articles des statuts dans la tenue des assemblées générales.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet de loi relatif à la réforme des lois de France. La Chambre reprend la discussion de l'article additionnel présenté par M. Jean Bon, qui tend à donner à la Chambre le droit de convention et de réformer les articles des statuts dans la tenue des assemblées générales.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet de loi relatif à la réforme des lois de France. La Chambre reprend la discussion de l'article additionnel présenté par M. Jean Bon, qui tend à donner à la Chambre le droit de convention et de réformer les articles des statuts dans la tenue des assemblées générales.



